

**Mémorandum d'entente¹
sur la coopération économique et le renforcement
des capacités entre les États de l'AELE et l'Indonésie**

Conclu à Jakarta le 16 décembre 2018

Approuvé par l'Assemblée fédérale le 20 décembre 2019²

Entré en vigueur pour la Suisse le 1^{er} novembre 2021

(Etat le 1^{er} novembre 2021)

RO 2021 718; FF 2019 5009

¹ Le texte du mémorandum d'entente n'est pas publié au RO. La version originale anglaise peut être obtenue auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, Vente des publications fédérales, 3003 Berne, ou consultée sur le site Internet du Secrétariat de l'AELE, à l'adresse suivante: www.efta.int > Global Trade Relations > Free Trade Agreements > Indonesia.

² RO 2021 714

